



Procès-verbal de la septième séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue le 8 juin 2009, à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval, à Saint-Bruno-de-Montarville.

**Présences**

**Présences :**

**Parents :**

Atallah, Anne-Marie  
Bourdeau, Chantal  
Dion, Marie-Claude  
Dubuc, Nathalie  
Hamel, André  
Langlois, Marc  
Lanthier, Serge  
Pagé, Lucie  
Saint-Amant, Hélène  
Tremblay, France

**Représentante de la communauté :**

Bouchard, Claude

**Représentante du personnel professionnel**

Brochu, Sylvie

**Représentant des directions d'établissement**

Sylvain, Richard

**Représentant de la direction générale :**

Tousignant, Jean-Louis

**Absences**

**Absences :**

**Représentant du personnel enseignant :**

Bisson, Richard

**Représentante du personnel professionnel :**

Morin-Gardner, Marie-Claude

**Représentant du personnel de soutien :**

Larose, Lynda

**Parents :**

Ouverture:  
Constatation  
du quorum

**Constatation du quorum**

Formant quorum, madame France Tremblay anime et la séance est ouverte à 19h30.

Adoption  
de l'ordre du  
jour

**Résolution**  
37-2009-06-08

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Claude Dion, appuyé par Hélène Saint-Amant d'adopter l'ordre du jour suivant :

Constatation du quorum et ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2009
  - 2.1 Suivi - Loi 88 (annexe 1-08-06-2009)
3. Parole au public
4. Parole du représentant au Comité de parents (annexes 2, 3 et 4 - 08-06-2009)

### **Consultation**

5. Répartition des ressources
  - 5.1 Localisation des classes EHDA (annexe 5 - 08-06-2009)
  - 5.2 Indices de défavorisation (annexe 6 - 08-06-2009) Information préalable
  - 5.3 Plan de répartition des effectifs professionnels, orthopédagogiques (primaire et secondaire) et enseignants ressources (annexes 7, 8 et 9 - 08-06-2009)
  - 5.4 Allocations aux écoles (annexe 10 - 08-06-2009)
- 6 Mesures d'appui additionnelles pour élèves handicapés (document remis sur place)

### **Information**

- 7 Synthèse des ressources allouées - Annexe O (annexe 11 - 08-06-2009)
- 8 Annexe XLII de l'Entente nationale (annexe 12 - 08-06-2009)
- 9 Plan d'action sur la violence à l'école (annexes 13 et 14 - 08-06-2009)
- 10 Calendrier des réunions 2009-2010 (annexe 15 - 08-06-2009)
- 11 Préparation de l'assemblée générale (annexes 16, 17, 18 et 19 - 08-06-2009)
- 12 Invitation aux organismes extérieurs (annexe 20 - 08-06-2009)
- 13 Parole au public
- 14 Correspondance
- 15 Questions diverses
- 16 Prochaine réunion : 21 septembre 2009
- 17 Levée de la séance

**Adopté unanimement.**

Procès-verbal

## 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 mai 2009

Résolution  
38-2009-06-08

**IL EST PROPOSÉ** par Serge Lanthier appuyé par Chantal Bourdeau que le procès-verbal de la séance du 11 mai 2009, soit adopté avec la correction suivante :

Page 5, point 4 :

- Loi 88 (application obligatoire par les commissions scolaires à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009).

**Adopté unanimement.**

Suivi

### 2.1 Suivi : Loi 88

M. Tousignant présente les principaux éléments de la loi et attire l'attention sur les articles 143 à 148 qui portent sur le parent commissaire d'un élève HDAA.

Parole au public

## 3. Parole au public

Néant

Parole du  
représentant au  
Comité de  
parents

## 4. Parole du représentant au Comité de parents

Mme Saint-Amant, représentante du CCSEHDAA auprès du Comité de parents, informe les membres des principaux points discutés lors de la séance du Comité de parents du 14 mai 2009, notamment :

- le transport : Mme St-Amand suggère d'informer le directeur du transport de la CSP, de la résolution suivante :

*« Considérant qu'une demande a été faite au comité de parents suite à la rencontre du 10 décembre 2008, afin qu'un représentant du comité CSEHDAA puisse apporter les préoccupations des élèves HDAA au Comité du transport;*

*Considérant que nous n'avons aucune nouvelle du comité exécutif de parents tenue le 18 décembre 2008 sur une présence à ce comité sur le transport;*

*Considérant que le comité CSEHDAA désire être présent sur le comité du transport;*

***IL EST PROPOSÉ*** par monsieur Marc Langlois, appuyée par madame Anne-Marie Atallah, qu'une demande formelle soit dirigée vers le Comité de parents et la Direction générale afin qu'un parent du Comité CSEHDAA siège au Comité sur le transport.»

- le protecteur des élèves

Répartition  
des  
ressources

## 5. Répartition des ressources

M. Tousignant décrit la répartition des ressources en précisant les mécaniques de consultation et répond aux questions.

Localisation  
des classes  
EHDAA

### 5.1 Localisation des classes EHDAA (annexe 5)

M. Tousignant expose les données des tableaux portant sur :

- la localisation des classes spécialisées au primaire
- la répartition des services éducatifs au primaire
- la localisation des classes spécialisées au secondaire
- la répartition des services éducatifs au secondaire
- les services a priori au primaire
- les services a priori au secondaire

Indices de  
défavorisation

### 5.2 Indices de défavorisation (annexe 6)

M. Tousignant explique les changements des indices de défavorisation et leurs conséquences.

Plan de  
répartition des  
effectifs  
professionnels,  
orthopédagogiques  
et  
enseignants  
ressources

### 5.3 Plan de répartition des effectifs professionnels, orthopédagogiques (primaire et secondaire) et enseignants ressources (annexes 7, 8 et 9)

M. Tousignant présente brièvement la répartition des orthophonistes, orthopédagogues, psychologues et animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire par secteur.

Allocations aux  
écoles

### 5.4 Allocations aux écoles (annexe 10)

M. Tousignant décrit les allocations particulières et supplémentaires planifiées pour les écoles en 2009-2010 selon le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention. Il répond ensuite aux questions.

Mesures d'appui  
additionnelles  
pour élèves  
handicapés

## 6. Mesures d'appui additionnelles pour élèves handicapés

Voici, en fonction des travaux effectués cette année avec le comité paritaire EHDAA et les directions d'établissements, les modalités de répartition des mesures d'appui additionnelles pour les élèves handicapés :

### Globalement

Utilisation que de l'allocation mesures d'appui additionnelles aux EHDAA.  
En accord pour la centralisation pour le traitement de la clientèle déficience physique et interprètes à la Commission scolaire.

### Spécifiquement

D'un montant prédéterminé accordé aux écoles a priori sur une base historique. Ce montant pourra être ajusté s'il y a une augmentation de la contribution du MELS pour élèves handicapés (selon le % actuel de 6,6%)  
100 000\$

De partager l'allocation 80% au primaire et 20% au secondaire en excluant la déficience physique pour le secondaire

### Trois critères de répartition

#### Valeur 1% des sommes disponibles

D'utiliser la clientèle prévisionnelle retenue pour la distribution de l'Annexe B par le service de l'organisation scolaire pour clientèle école.

#### Valeur 24 % des sommes disponibles

De retenir le critère des élèves avec un code de difficulté 12 et + et ceux fréquentant une classe d'adaptation scolaire (au secondaire, 1<sup>er</sup> cycle et 3<sup>e</sup> sec.)

#### Valeur 75% des sommes disponibles

De retenir le critère pour la clientèle TED intégrée en classe ordinaire.

Sommes 2009-2010	
Provenance	Montant
CSP	500 000 \$
Allocation EHDAA (10 \$ par élève)	296 660 \$
Annexe B	500 000 \$
Allocations MELS	207 820\$
<i>Autre</i>	
Total	1 504 480 \$

prévisions dépenses 2008-2009		
	\$	% répartition
secteur	918 697 \$	60,3%
écoles a priori	100 000 \$	6,6%
classes spéc.	300 000 \$	19,7%
interprètes	105 000 \$	6,9%
réserve	100 000 \$	6,6%
total CS	1 523 697 \$	100,0%

prévisions dépenses 2009-2010		
	\$	1 504 480 \$
service pour la déficience physique et interprètes		452 500 \$
écoles a priori		100 000 \$
montant à distribuer en secteur		951 980 \$
montant primaire	80%	761 584 \$
montant secondaire	20%	190 396 \$

Mesures d'appui  
additionnelles  
pour élèves  
handicapés  
(suite)

**Résolution**  
**39-2009-06-08**

## **6. Mesures d'appui additionnelles pour élèves handicapés (suite)**

**IL EST PROPOSÉ** par Hélène Saint-Amant appuyé par André Hamel d'approuver les mesures d'appui additionnelles pour élèves handicapés tel que présentées.

**Adopté unanimement.**

Synthèse des  
ressources  
allouées –  
Annexe O

## **7. Synthèse des ressources allouées – Annexe O**

Un document est remis aux membres concernant les ressources allouées à la CSP par le MELS pour les activités éducatives des diverses catégories d'élèves dont les EDHDAA.

Annexe XLII de  
l'Entente  
nationale

## **8. Annexe XLII de l'Entente nationale**

M. Tousignant informe les membres des obligations prescrites par l'annexe XLII de l'Entente nationale E1 2005-2010 relativement à la scolarisation des EHDAA.

Plan d'action sur  
la violence à  
l'école

## **9. Plan d'action sur la violence à l'école**

Reporté.

Calendrier des  
réunions 2009-  
2010

## **10. Calendrier des réunions 2009-2010**

Le calendrier scolaire 2009-2010 est remis aux membres.

L'assemblée générale des parents aura lieu le mercredi 21 octobre 2009.

Les membres ont choisis les dates suivantes pour les réunions du Comité durant l'année 2009-2010, soit :

Les lundis à 19 h 30

- 9 novembre 2009
- 7 décembre 2009
- 18 janvier 2010
- 15 février 2010
- 19 avril 2010
- 10 mai 2010
- 7 juin 2010
- 20 septembre 2010

Calendrier des  
réunions 2009-  
2010 (suite)

## 10. Calendrier des réunions 2009-2010 (suite)

**Résolution**  
40-2009-06-08

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Claude Dion, appuyé par André Hamel d'adopter le calendrier des réunions 2009-2010.

**Adopté unanimement.**

Préparation de  
l'assemblée  
générale

## 11. Préparation de l'Assemblée générale

Les membres suggèrent des modifications à l'avis de convocation qui devra également porter le nouveau logo de la CSP. Ils discutent des points qui seront à l'ordre du jour ainsi que du déroulement de cette assemblée.

Invitation aux  
organismes  
extérieurs

## 12. Invitation aux organismes extérieurs

Tel que prévu à la LIP, le Conseil des commissaires devra nommer le représentant des organismes extérieurs qui dispensent des services aux élèves HDAA pour siéger au Comité consultatif SEHDAA de la Commission scolaire.

Avant de transmettre le dit appel de candidature, nous désirons valider auprès des membres du Comité la liste des organismes à consulter.

- CSSS du territoire
- CMR
- CRDI
- SRSO Le Renfort
- Centre Jeunesse de la Montérégie
- La Maison de Jonathan
- Institut Nazareth & Louis-Braille

**Résolution**  
41-2009-06-08

**IL EST PROPOSÉ** par Chantal Bourdeau, appuyé par André Hamel d'adopter l'invitation aux organismes tel que présentée.

**Adopté unanimement..**

Parole au public

## 13. Parole au public

Néant

Correspondance **14. Correspondance**

Néant

Questions  
diverses **15. Questions diverses**

**Absence du représentant du personnel enseignant**

Les membres déplorent, que lors des dernières réunions du Comité, le représentant du personnel enseignant était absent. Ils désirent qu'une lettre soit adressée au syndicat afin d'exprimer le rôle important de ce représentant au sein du Comité.

Prochaine  
réunion **16. Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 21 septembre 2009.

Clôture de la  
séance **17. Clôture de la séance**

**Résolution**  
**42-2009-06-08**

**IL EST PROPOSÉ** par Chantal Bourdeau, appuyée par Serge Lanthier de lever la séance. Il est 10 h 30.

**Adopté unanimement**

Signature **Présidente**  
France Tremblay

**Responsable**  
Jean-Louis Tousignant